

Intervention en fonds propres - Cabestan Capital

ANDERA PARTNERS

Présentation du dispositif

Cabestan Capital est un fonds d'investissement de Edmond de Rothschild Investment Partners qui peut intervenir par apport en fonds propres et quasi-fonds propres dans les PME françaises de croissance de tout secteur d'activité.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

Entreprises éligibles

Les entreprises visées doivent avoir un chiffre d'affaires compris entre 10 et 100 millions €.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

Présentation des projets

Les interventions de Cabestan Capital concernent des opérations de renforcement de fonds propres, de reclassement de titres ou de transmission.

Cabestan Capital intervient en capital-développement et capital-transmission.

L'intervention de Cabestan Capital peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Cabestan Capital est généralement compris entre 2 et 10 millions €.

Cabestan Capital intervient de façon minoritaire et dispose d'une représentation systématique aux organes de gouvernance de l'entreprise.

Cabestan Capital est abondé par Bpifrance.

Critères complémentaires

- Chiffre d'affaires d'au moins 10 et de moins de 100 M€.

Organisme

ANDERA PARTNERS

- 374 rue Saint Honoré
75001 PARIS
Téléphone : 01 85 73 64 00
Télécopie : 01 85 73 64 37
Web : www.anderapartners.com/...